Document généré le 1 juil. 2025 09:45

Revue d'histoire de l'Amérique française

Une source en friche : les dénombrements sous le régime français

Richard Lalou et Mario Boleda

Volume 42, numéro 1, été 1988

URI : https://id.erudit.org/iderudit/304650ar
DOI : https://doi.org/10.7202/304650ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lalou, R. & Boleda, M. (1988). Une source en friche : les dénombrements sous le régime français. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *42*(1), 47–72. https://doi.org/10.7202/304650ar

Résumé de l'article

Cet article se propose d'évaluer la qualité des dénombrements de la population canadienne réalisés entre 1685 et 1739. L'appréciation de la cohérence interne de ces documents permet d'abord de suspecter le sous-enregistrement de certaines catégories de la population, comme par exemple les femmes au 17e siècle et les jeunes garçons dans le premier quart du 18e siècle. Afin de mesurer l'ampleur globale du sous-enregistrement, la critique des données consiste ensuite à comparer l'effectif de la population enregistrée au nombre des personnes présentes au moment du recensement, tel qu'estimé par la technique du solde naturel cumulé. Il ressort de ce calcul que tous les dénombrements pèchent par défaut d'enregistrement. Avec un taux moyen d'omission d'un peu plus de 10%, les dénombrements sont finalement, pour l'époque pré-statistique, d'une qualité suffisante pour que leur exploitation puisse être entreprise avec profit.

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

UNE SOURCE EN FRICHE: LES DÉNOMBREMENTS SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS[1]

RICHARD LALOU
Département de démographie
Université de Montréal

MARIO BOLEDA
Université nationale de Salta
Argentine

RÉSUMÉ

Cet article se propose d'évaluer la qualité des dénombrements de la population canadienne réalisés entre 1685 et 1739. L'appréciation de la cohérence interne de ces documents permet d'abord de suspecter le sous-enregistrement de certaines catégories de la population, comme par exemple les femmes au 17e siècle et les jeunes garçons dans le premier quart du 18e siècle. Afin de mesurer l'ampleur globale du sous-enregistrement, la critique des données consiste ensuite à comparer l'effectif de la population enregistrée au nombre des personnes présentes au moment du recensement, tel qu'estimé par la technique du solde naturel cumulé. Il ressort de ce calcul que tous les dénombrements pèchent par défaut d'enregistrement. Avec un taux moyen d'omission d'un peu plus de 10%, les dénombrements sont finalement, pour l'époque pré-statistique, d'une qualité suffisante pour que leur exploitation puisse être entreprise avec profit.

ABSTRACT

This article proposes to evaluate the quality of the censuses of the Canadian population carried out between 1685 and 1739. Analysis of the internal coherence of these documents suggests that certain categories of the population were under-recorded, for example, women in the 17th century and young boys in the 18th century. In order to determine the extent of under-enumeration, the present study compares the size of the recorded population to the number of people present at the time of census-taking, as estimated by the technique of cumulated natural increase. The results of this comparison suggest that the population is under-recorded in all the censuses. However, with an average rate of omission of a little more than 10%, these documents are nonetheless, for the pre-statistical era, of a high enough quality to make their use worthwhile.

[1] Cet article a été réalisé dans le cadre du Programme de recherche en démographie historique subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Fonds FCAR et l'Université de Montréal. Les auteurs remercient Yves Landry pour sa collaboration à la préparation de cet article.

INTRODUCTION

S'il est un domaine qui a révolutionné notre perception des sociétés occidentales du passé, c'est sans aucun doute celui de la démographie historique. En passant de l'histoire littéraire à l'histoire statistique, c'est-à-dire de l'histoire des classes dominantes à celle du peuple, l'historien a été contraint de remettre en question une grande partie de son savoir, notamment sur la famille et l'enfant[2]. Pour la Nouvelle-France, grâce à l'exploitation méthodique des registres paroissiaux[3], nous savons tout, ou presque, sur le nombre d'enfants qui composaient les familles, sur l'âge au mariage ou encore sur l'espérance de vie des premiers immigrants français et des Canadiens aux 17e et 18e siècles[4]. Cependant, à côté d'une connaissance de plus en plus spécialisée demeurent des gouffres d'ignorance. Déceler la présence ou l'absence de comportements malthusiens au travers des fiches de famille sans pouvoir par ailleurs dénombrer avec exactitude les habitants de la Nouvelle-France avant 1765, tel est un des paradoxes de cette discipline.

Pourtant, à l'encontre de la France, la raison principale de cette lacune n'est pas l'absence de sources. Le Canada a été en effet un des premiers pays à effectuer des recensements périodiques. Hormis les recensements nominatifs de 1666, 1667 et 1681, ce n'est pas moins de 26 dénombrements anonymes (se distinguant des premiers parce qu'on y retrouve des chiffres globaux par seigneuries, plutôt qu'une liste de familles) qui ont été réalisés sous le Régime français, entre 1685 et 1739. Or, à l'exception de quelques allusions, l'historiographie récente semble montrer un certain désintérêt à l'égard de ces sources. Il est vrai qu'après avoir accordé une confiance exagérée aux chiffres produits[5],

---

[2] Cette opinion est notamment partagée par François Lebrun, pour qui «le grand mérite de la démographie historique est d'avoir réhabilité les masses, d'avoir déchiffré, au fil des registres d'état civil ancien, non plus le «nom des rois», mais celui de ces millions d'inconnus sans visage, vrais acteurs de l'histoire...», *La vie conjugale sous l'Ancien Régime* (Paris, Armand Colin, 1975), 6.

[3] La plupart des recherches actuelles menées sur l'histoire de la population de la Nouvelle-France ont été élaborées à partir des données fournies par le Programme de recherche en démographie historique (PRDH) de l'Université de Montréal. Les chercheurs du PRDH s'attachent en effet, depuis 1966, à reconstituer, grâce aux informations contenues dans les registres paroissiaux, la population québécoise depuis les origines de la colonisation jusqu'en 1850.

[4] Une des contributions importantes à notre connaissance de la démographie des premiers immigrants a été apportée par l'ouvrage de H. Charbonneau, B. Desjardins, A. Guillemette, Y. Landry, J. Légaré et F. Nault, *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVIIe siècle* (Paris et Montréal, Presses universitaires de France et Presses de l'Université de Montréal, INED, Travaux et documents, cahier 118, 1987), viii-232 p. Pour l'ensemble de la population aux 17e et 18e siècles, voir Jacques Henripin, *La population canadienne au début du XVIIIe siècle* (Paris, Presses universitaires de France, INED, Travaux et documents, cahier 22, 1954), 129 p., et Hubert Charbonneau, *Vie et mort de nos ancêtres. Étude démographique* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1975), 267 p.

[5] Nous observons cette attitude dans l'ouvrage de Alice Jean E. Lunn, *Développement économique de la Nouvelle-France: 1713-1760* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986), 348 p. (thèse rédigée en 1942), où l'auteure utilise les informations démographiques des dénombrements du 18e siècle sans s'interroger auparavant sur leur exactitude. Plus près de nous,

les historiens de la Nouvelle-France se montrent aujourd'hui pour le moins réservés à l'égard de ce type de données[6]. Cependant cette méfiance, au demeurant légitime, doit-elle pour autant condamner les dénombrements aux oubliettes de l'Histoire?

L'analyse critique des sources, élément essentiel à toute recherche historique, semble être la seule réponse pertinente. Mais à notre connaissance aucune critique systématique des dénombrements anonymes n'a encore été tentée, de sorte qu'on ignore toujours la valeur exacte de ces données. C'est pourquoi nous avons choisi de consacrer le présent article à cette démarche indispensable. Toute critique des sources commençant par une présentation des données, on étudiera dans un premier temps le contenu et le mode de collecte des dénombrements, qui sont autant d'éléments susceptibles de guider notre jugement. À partir de ces renseignements, on tentera ensuite d'évaluer la qualité de chacun des dénombrements grâce à des critères aptes à mettre en lumière les éventuelles incohérences. Enfin, on cherchera à conclure cette étude en proposant une correction de la principale lacune relevée, à savoir le sous-dénombrement de l'effectif total de la population.

NAISSANCE D'UNE STATISTIQUE D'ÉTAT

S'il est certain que, depuis les débuts de la colonie, le peuplement de la Nouvelle-France a été l'une des préoccupations permanentes des gouvernants, l'intérêt pour la population des rives du Saint-Laurent n'aura cependant jamais été aussi vif qu'au tournant du 18e siècle. En l'espace d'un peu plus de cinquante ans, ce sont en effet au moins 26 dénombrements du Canada qui ont été expédiés à Versailles (voir appendice 1). En dépit de sa soudaineté, cette préoccupation de l'État métropolitain n'a pourtant rien d'étonnant. Avec le terrible hiver de 1709 et les guerres de la fin du règne de Louis XIV, c'est de son propre peuplement que la France s'inquiète. Depuis les hommes d'État jusqu'aux philosophes, tous les observateurs expriment alors leur crainte d'un dépeuplement du royaume. Or, sur bien des plans, la colonie vit à cette époque au rythme de la métropole. Ainsi, loin de se cantonner aux limites de la France, cette inquiétude a très rapidement débordé les frontières de la métropole pour gagner celles du Canada[7]. À la peur d'une baisse de la population a fait écho la préoccupation envers une «colonie qui est tres foible de monde»[8]. Dès lors, il devient tout naturel

---

Guy Frégault, dans «La Nouvelle-France: territoire et population», *Le XVIIIe siècle canadien* (Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1968), 36, se réfère à ces mêmes documents sans vraiment les critiquer.

[6] Voir Jacques Mathieu et Réal Brisson, «La vallée laurentienne au XVIIIe siècle: un paysage à connaître», *Cahiers de géographie du Québec*, 28, 73-74 (av.-sept. 1984): 111.

[7] Cette opinion a été exprimée par Guy Frégault, *op. cit.*, 34-35.

[8] Lettre du gouverneur Vaudreuil au Ministre, Québec, 28 avril, 30 octobre, 1er et 4 novembre 1706, *RAPQ 1938-1939*, 107.

qu'en 1704 la Cour signifie son intérêt pour l'évolution démographique de la Nouvelle-France en demandant au gouverneur et à l'intendant de «luy envoyer cette année (le recensement général) et de continuer tous les ans afin que Sa Ma^te^ puisse connoistre laugmentation ou la diminution qui y arrivera»[9]. Mais en incluant un état du développement des terres, les dénombrements suggèrent aussi que la volonté de connaître les effectifs de la population n'a pas été l'unique raison de leur mise en oeuvre.

Avec une moyenne d'un peu moins d'un recensement tous les deux ans, on constate aisément que l'injonction de 1704, pourtant répétée tous les ans[10], n'a été que partiellement suivie. Cependant, si les autorités de la Nouvelle-France ont parfois montré quelque réticence à s'exécuter, il semble également qu'un certain nombre de recensements ne nous soient jamais parvenus. La correspondance entre le gouverneur de Vaudreuil et le roi nous apprend, à cet égard, que les dénombrements de 1705 et 1709 ont été effectivement réalisés, même si aujourd'hui nous n'en avons aucune trace[11]. Compte tenu des pertes, il faut alors penser que c'est plus que les 26 dénombrements retrouvés qui ont été réalisés à la fin du 17e siècle et au 18e siècle. En somme il nous faut admettre que, grâce à la volonté de l'État, le Canada a été, à une époque où la pratique des recensements était fort peu répandue, un des rares pays à pouvoir bénéficier d'un état quasi annuel de sa population.

L'héritage de Vauban

Bien que les recensements semblent être devenus, au fil des années, une opération de routine, on ne sait que peu de chose sur la méthode employée. C'est vers la fin du 17e siècle que l'idée de connaître les

---

[9] Lettre du Roi à Messieurs de Vaudreuil et de Beauharnois, Versailles, 14 juin 1704, *RAPQ 1938-1939*, 34. Il serait certainement absurde d'attribuer à la requête de 1704 l'origine des dénombrements anonymes débutant à la fin du 17e siècle. Cependant, nous pensons qu'en dépit de son anachronisme, cette instruction rend parfaitement compte de l'étape finale d'un processus qui, amorcé sous l'intendance de Talon, a conduit à partir de 1685 à la tenue presque annuelle des dénombrements. Entre le Mémoire du roi pour servir d'instruction à Talon et celui destiné à Frontenac, on est passé, il est vrai, d'un vague souhait de recenser la population à la nécessité de connaître systématiquement l'état des biens et des personnes de la colonie, afin de mieux en assurer le développement. Mais hormis le recensement de 1681, ce ne sont que six estimations globales de la population qui ont été communiquées à la métropole entre 1672 et 1685. Dès lors, il est clair que cette volonté n'a acquis la fermeté d'un impératif qu'à la fin du 17e siècle, c'est-à-dire au moment où la question démographique a commencé à préoccuper les gouvernants du royaume. Pour s'en assurer, il suffit de noter l'insistance des autorités à rappeler, à partir de 1704, l'obligation faite aux intendants de mener des recensements tous les ans. En nous référant ainsi à l'injonction de 1704, nous voulons donc bien plus illustrer cette préoccupation nouvelle qui a été à l'origine des recensements du 18e siècle que d'essayer de la dater précisément.

[10] La recommandation émise en 1704 a effectivement été renouvelée en 1705, 1707, 1708, 1709 et 1710. Notre investigation n'a pas porté au delà de cette date.

[11] Voir la lettre de Messieurs de Vaudreuil, de Beauharnois et Raudot au Ministre, Québec, 16 octobre 1705, *RAPQ 1938-1939*, 84, ainsi que la lettre de Messieurs de Vaudreuil et Raudot au Ministre, Québec, 14 novembre 1709, *RAPQ 1942-1943*, 419.

sujets du royaume par recensement commence à se répandre. Le principal promoteur en est sans nul doute le Maréchal de Vauban qui, avec la *Dixme royale*[12], jette le premier les bases de la statistique descriptive. Cependant, il y a lieu de croire que l'ouvrage qui a le plus aidé à la diffusion de la pratique du recensement soit la *Méthode générale et facile pour faire le dénombrement des peuples*, publiée par Vauban en 1686[13]. Ainsi, dans son *Histoire de Dunkerque*, Faulconnier fait état d'un dénombrement effectué en 1685 et dont il nous dit avoir été réalisé «sur le modèle de M. de Vauban»[14]. En ce qui concerne les dénombrements du Canada, nous ne possédons pas de preuves aussi formelles de l'utilisation de la méthode de Vauban. Cependant, les présomptions sont fortes. D'abord, lorsqu'on examine la correspondance de Vauban relative au Canada, on apprend que par deux fois, en 1685 et en 1700, Vauban a expédié une copie de sa méthode aux administrateurs de la colonie[15]. Ensuite, les dénombrements de 1666, 1667 et 1681 diffèrent fortement dans leur présentation des dénombrements faits après 1685, qui de toute évidence ont suivi en grande partie les instructions de Vauban[16]. Dès lors, il semble évident que les gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France, qui ont eu connaissance de la méthode de Vauban, l'ont mise en oeuvre avec les dénombrements du 18e siècle.

En définitive, il ressort de ces considérations que le nombre important des dénombrements du 18e siècle résulte de la rencontre d'une volonté: celle de connaître avec précision l'évolution démographique du royaume, et d'une technique: la méthode de dénombrement conçue par Vauban.

Si nous pouvons avoir des présomptions assez fermes sur l'origine du modèle suivi, en revanche, pour ce qui est de la façon dont les renseignements ont été recueillis, nous devons en rester au stade des hypothèses. Aucun texte ne décrit exactement comment ont été rassemblées les statistiques dont nous disposons. Toutefois on peut penser que, contrairement aux recensements nominatifs du 17e siècle, les dénombrements du 18e siècle n'ont pas été placés sous la responsabilité directe des dirigeants coloniaux. Dans une lettre à Colbert, l'intendant Jean Talon suggère, en effet, par sa participation active au recensement de

---

[12] Sébastien Le Prestre de Vauban, *Projet d'une dixme royale* (Roma, Editizioni Bizarri, réédition de 1968), 199 p.

[13] Ce document a été retrouvé par Edmond Esmonin. Voir à ce propos son article «Quelques données inédites sur Vauban et les premiers recensements de population», *Population*, 10,3 (mai-juin 1954): 507-512. On peut également consulter l'article de Éric Vilquin, «Vauban inventeur des recensements», *Annales de démographie historique* (1975): 207-257.

[14] Edmond Esmonin, *loc. cit.*, 511.

[15] Voir Louise Dechêne, dir., *La correspondance de Vauban relative au Canada* (Ministère des Affaires culturelles, 1968), 12 et 45.

[16] Voir la préface de Louise Dechêne, *ibid.*, 1-7.

1667, que la collecte a été menée par des agents recenseurs spécialement désignés à cet effet[17]. Mais lorsqu'en 1672 le roi mande Frontenac de faire un recensement «tous les ans», il lui signifie alors que l'opération sera entreprise soit par les officiers de justice soit par les curés des paroisses[18]. Or, en déléguant ainsi la responsabilité de la collecte aux autorités locales, il est fort probable que l'on ait nui à la qualité même des dénombrements. Nous voyons deux raisons pour suspecter l'exactitude des données. D'abord, si les seigneurs et les curés ont eu la liberté de mener les dénombrements selon leur gré, il n'est plus assuré que, comme pour les recensements nominatifs, les statistiques proviennent du seul dénombrement des habitants. Certaines années, l'effectif de la population d'une paroisse a pu être estimé à partir des résultats de dénombrements antérieurs et des données contenues dans les registres de catholicité. Cette présomption semble d'ailleurs d'autant plus vraisemblable que l'intendant Raudot affirme en 1709, dans une lettre à Pontchartrain, que les dénombrements ont été pour les seigneurs une «espèce de corvée» à laquelle la plupart ne se sont soumis qu'«avec répugnance»[19]. La seconde raison provient de l'alternative offerte dans le choix de l'autorité responsable. En confiant la collecte des données soit au seigneur soit au curé, il en résulte nécessairement une confusion dans les unités territoriales, puisqu'un même dénombrement peut alors contenir à la fois des relevés par paroisse et par seigneurie. Il s'ensuit, par conséquent, des incohérences statistiques importantes, dont en particulier celles produites par les doubles comptes[20]. De la même façon, certaines seigneuries regroupées une année sont morcelées l'année suivante, ce qui ne manque pas de rendre toute comparaison fort délicate[21]. D'après le procédé utilisé pour recenser la population, on peut donc s'attendre à ce que les dénombrements contiennent un certain nombre d'erreurs. Cependant, même si selon toute vraisemblance on doit se garder de leur accorder une trop grande fiabilité, ces dénombrements méritent notre attention, ne serait-ce qu'à cause de la richesse de leur information.

Une abondance de chiffres

Les documents originaux sont conservés aujourd'hui aux Archives nationales à Paris, Section outre-mer (anciennes Archives des Colo-

---

[17] Lettre de l'intendant Talon au Ministre Colbert, Québec, 26 octobre 1667, *RAPQ 1930-1931*, 80-81.

[18] Lettre du ministre Colbert au gouverneur de Frontenac, Versailles, 7 avril 1672, *RAPQ 1926-1927*, 6.

[19] Lettre de Raudot à Pontchartrain, 14 novembre 1709, Archives coloniales, Série C11A, vol. 30, folio 304v.

[20] Voir Louise Dechêne, *op. cit.*, 5 et l'article de Jacques Mathieu et Réal Brisson, *loc. cit.*, 111.

[21] Ce sont sans doute les difficultés à comparer les statistiques des recensements qui ont incité Vauban à rappeler la nécessité de se conformer scrupuleusement à sa méthode. Voir à ce titre la lettre reprise dans *La correspondance de Vauban...*, *op. cit.*, 45.

nies)[22]. Toutefois, les Archives nationales du Canada en possèdent une copie microfilmée grâce à laquelle nous avons pu mener notre recherche.

L'information se présente assez simplement. Les résultats de chacun des dénombrements sont réunis à l'intérieur d'un tableau unique qui, en une quarantaine de catégories, établit l'état de la population et de la production agricole des seigneuries recensées. À partir de 1692, les données sont également fournies par gouvernement administratif, le plus souvent sous forme de récapitulatif. Parmi les rubriques mentionnées, une dizaine environ sont de nature strictement démographique. Elles définissent tour à tour les hommes de plus et de moins de 50 ans, les femmes et les veuves, ainsi que les filles et les garçons âgés de plus et de moins de 15 ans. C'est dire qu'en dépit du caractère parfois grossier des formules utilisées, nous connaissons non seulement le nombre total des individus présents au moment du dénombrement[23], mais aussi leur répartition selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial. Cette classification n'est pourtant pas exhaustive puisque les gens d'Église font l'objet d'un dénombrement particulier, où seuls le sexe et la fonction religieuse sont retenus comme variables discriminantes.

Sur l'ensemble de la période, on n'a observé que deux écarts relatifs à la catégorisation initiale. Le premier est dans le dénombrement de 1718 qui ne tient pas compte de l'âge des recensés. Quant au second, il concerne la catégorie assez ambiguë d'«hommes absents» qui est apparue avec le recensement de 1720. Bien qu'on puisse croire que cette rubrique ait été créée pour rendre compte du phénomène de la course des bois, elle semble concerner aussi les hommes mariés d'âge inconnu, puisque le recensement de 1871 a transformé l'expression en «hommes mariés d'âge non-donné»[24]. Hormis ces deux exceptions, il est donc tout à fait notable que les catégories proposées par Vauban en 1685 soient restées inchangées jusqu'en 1739.

Soulignons enfin qu'outre les renseignements démographiques qui seuls retiendront ici notre attention, les recensements du 18e siècle ont dénombré aussi la superficie des terres mises en valeur, les rendements de la production agricole, les animaux qui composent le cheptel ainsi que les bâtiments et les armes. Une telle énumération vient ainsi confirmer, s'il en était encore besoin, la très grande richesse d'informations de cette source documentaire.

---

[22] Direction des Archives de France, Archives nationales, Section outre-mer, collection G1-461.

[23] Il est à noter que les statistiques considérées ne fournissent pas vraiment le nombre des individus présents à chaque recensement puisqu'elles ne comptent pas les Amérindiens, qui ont été recensés à part.

[24] Canada, *Recensement du Canada - 1870-71*, vol. IV: *Recensements du Canada, 1665 à 1871* (Ottawa, 1876), 52-57.

DES DÉNOMBREMENTS D'UNE QUALITÉ VARIABLE

Tout document, aussi riche soit-il, n'a de valeur que par l'exactitude des renseignements qu'il fournit. Aussi, à la suite de cette brève description des dénombrements, nous appartient-il d'estimer la qualité des données. Cette démarche paraît d'autant plus nécessaire qu'on a déjà constaté que le mode de collecte employé remet en cause, au moins partiellement, la crédibilité des recensements. Se forger une opinion sur la valeur des dénombrements n'est cependant pas une entreprise facile, surtout lorsqu'on ne dispose d'aucun point de comparaison. C'est par déduction logique qu'on doit alors procéder, essayant à partir d'une critique interne des documents de déceler parmi ces chiffres ceux qui semblent invraisemblables plutôt qu'inexacts. À cette fin, on n'a voulu considérer que les données établies à l'échelle de la colonie, les renseignements par seigneuries nous semblant d'un traitement trop délicat pour être analysés ici.

Une des conditions de base pour qu'un document quantitatif puisse être crédible est qu'il soit cohérent. Un procédé déjà éprouvé nous permet de vérifier si cette exigence est bien remplie[25]. Il s'agit de comparer les effectifs globaux de chaque dénombrement tels qu'inscrits par les compilateurs avec notre propre addition des personnes recensées par seigneurie. Cette opération fort simple au demeurant peut se révéler plus périlleuse à l'occasion de difficultés de lecture. Aussi, dans le cas où il nous a été impossible de lire clairement l'effectif d'une seigneurie, avons-nous choisi de conserver le total indiqué. On a eu recours à ce palliatif pour les recensements de 1695 et de 1719, ce qui n'a pas dû affecter de façon importante la vraisemblance de nos résultats, d'ailleurs confirmés par une relecture des dénombrements réalisée lors du recensement de 1931 (voir tableau 1). Au total, on peut dire que notre évaluation de la population (colonne 2) est l'effectif inscrit dans les recensements, corrigé des éventuelles erreurs d'addition.

Pour la plupart des dénombrements, le tableau 1 propose des écarts somme toute insignifiants. Bien que presque toujours inférieur à l'effectif corrigé, le nombre brut est affecté, dans 14 recensements sur 23, d'une sous-évaluation de moins d'un pour cent. De surcroît, pour trois des recensements notre calcul coïncide exactement avec le total proposé. Ce souci de précision semble, en revanche, avoir été bien moins présent lors de la compilation des six autres dénombrements puisque, d'un écart moyen de -0,1%, on passe à des variations oscillant entre -3,5% et -16,7%. Ces erreurs, aussi importantes soient-elles (en 1714 ce sont 3 349 personnes qui échappent aux calculs des compilateurs),

[25] Voir à ce sujet l'article de Yves Landry, «Étude critique du recensement du Canada de 1765», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 29,3 (décembre 1975): 323-351.

TABLEAU 1

Comparaison des effectifs de population selon les sources

Année de recensement	Population recensée	Population corrigée des erreurs d'addition	Écart relatif entre (1) et (2) (en %)	Population corrigée lors du recensement de 1871	Écart relatif entre (1) et (3) (en %)	Population corrigée lors du recensement de 1931	Écart relatif entre (1) et (4) (en %)
	(1)	(2)		(3)		(4)	
1692	11 075	11 075	0,0	11 075	0,0	11 075	0,0
1695	12 787	12 787	0,0	12 786	− 0,0	12 786	− 0,0
1698	13 770	13 815	− 0,3	13 815	− 0,3	13 821	− 0,4
1706	16 739	16 742	− 0,0	16 417	+ 2,0	16 745	− 0,0
1707	17 549	17 530	− 0,1	17 204	+ 2,0	17 530	− 0,1
1712	18 711	19 508	− 4,1	18 440	+ 1,5	19 711	− 5,0
1713	17 467	18 476	− 5,5	18 119	− 3,6	18 469	− 5,5
1714	16 741	20 100	− 16,7	18 964	− 11,7	20 099	− 16,7
1716	20 892	20 906	− 0,1	20 531	+ 1,7	20 903	− 0,1
1718	23 325	23 326	− 0,0	22 983	+ 1,5	23 325	0,0
1719	22 532	22 532	0,0	22 530	+ 0,0	22 503	+ 0,1
1720	24 474	24 494	− 0,1	24 434	+ 0,2	24 594	− 0,5
1721	24 946	25 853	− 3,5	24 951	− 0,0	25 923	− 3,8
1722	25 106	26 594	− 5,6	25 053	+ 0,2	26 589	− 5,6
1723	25 974	27 001	− 3,8	26 479	− 1,9	26 999	− 3,8
1724	27 159	27 181	− 0,1	26 710	+ 1,7	27 159	0,0
1726	29 844	29 859	− 0,0	29 396	+ 1,5	29 859	− 0,0
1727	31 169	31 184	− 0,0	30 613	+ 1,8	31 184	− 0,0
1730	34 118	34 478	− 1,0	33 682	+ 1,3	34 753	− 1,8
1732	35 317	35 407	+ 0,0	35 164	+ 0,7	35 417	0,0
1736	39 496	39 612	− 0,3	39 063	+ 1,1	39 586	− 0,2
1737	40 156	40 227	− 0,2	39 970	+ 0,5	40 223	− 0,2
1739	43 382	43 384	− 0,0	42 701	+ 1,6	43 362	+ 0,1

Sources: Colonne 1: Direction des Archives de France, Archives nationales, Section outre-mer, collection G1-461. Les Archives nationales du Canada en possèdent une copie microfilmée.
Colonne 3: Canada, *Recensement du Canada - 1870-71*, IV: *Recensements du Canada, 1665 à 1871* (Ottawa, 1876), 27-60.
Colonne 4: Canada, *Recensement du Canada - 1931*, I: *Sommaire* (Ottawa, 1936), 139-144.

ne surprennent pas complètement. En ce début de la statistique descriptive, la préoccupation du chiffre exact n'habite pas encore tous les enquêteurs et, si la méthode de Vauban commence à s'imposer, c'est en fait bien plus par la lettre que par l'esprit[26]. L'hypothèse de l'erreur fortuite semble d'autant plus plausible que les informations erronées impliquent toutes, soit une relative stabilité de la population, soit encore une diminution de l'effectif. Ainsi, en 1714, l'intendant Bégon communique à Louis XIV un nombre d'habitants égal à celui enregistré huit ans plus tôt! Or, il est tout à fait improbable que les administrateurs de la colonie aient voulu modifier les résultats des recensements avec l'intention de faire diminuer l'effectif de la population coloniale. L'évolution de la population recensée, en n'affichant pas un progrès constant, prouve que les recensements n'ont pas été fabriqués dans les officines de l'intendance[27], et donc que les quelques erreurs détectées sont sans doute imputables à la négligence de certains compilateurs. Quelle que soit la cause de ces erreurs, elles ne doivent pas cependant nous faire perdre de vue que la plupart des dénombrements témoignent, par leur cohérence, du sérieux mis dans la constitution des tableaux statistiques.

Un sous-dénombrement plus que probable

Si la relative application mise dans la compilation des données chiffrées ajoute sans doute à la crédibilité des dénombrements, elle ne constitue pas pour autant une garantie de leur exactitude. En fait, seule l'analyse proprement dite de la qualité de l'information peut nous éclairer sur ce sujet. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'absence de références statistiques fiables et indépendantes limite certainement la portée de cette étude. La critique interne des documents nous oblige en effet à juger de l'inexactitude des dénombrements par ce qu'ils peuvent avoir d'invraisemblable ou d'incohérent. Dès lors, il devient indéniable que notre appréciation des recensements contient une part obligée de doute, celle-là même qui sépare une présomption d'une certitude.

Lorsqu'on examine la croissance de la population telle que suggérée par les recensements (voir figure 1), la première réflexion qui s'impose est la cohérence d'ensemble des données. Durant toute la période couverte par les dénombrements, la population augmente de façon rapide et régulière, puisqu'avec un taux d'accroissement annuel de 2,6% la Nouvelle-France connaît en moyenne un doublement de ses effectifs tous les 27 ans. Or, cette progression s'accorde tout à fait avec l'idée, admise par tous, d'une croissance démographique exponentielle sous le Régime français. Cet accord de principe avec les résultats des recensements anonymes ne doit pas cependant laisser dans l'ombre les

[26] Voir Michel et Jacques Dupâquier, *Histoire de la démographie: la statistique de la population des origines à 1914* (Paris, Librairie académique Perrin, 1985), 108-109.

[27] Cette hypothèse a été formulée par Jacques Mathieu et Réal Brisson, *loc. cit.*, 110.

FIGURE 1

Évolution de la population recensée par gouvernement entre 1685 et 1739

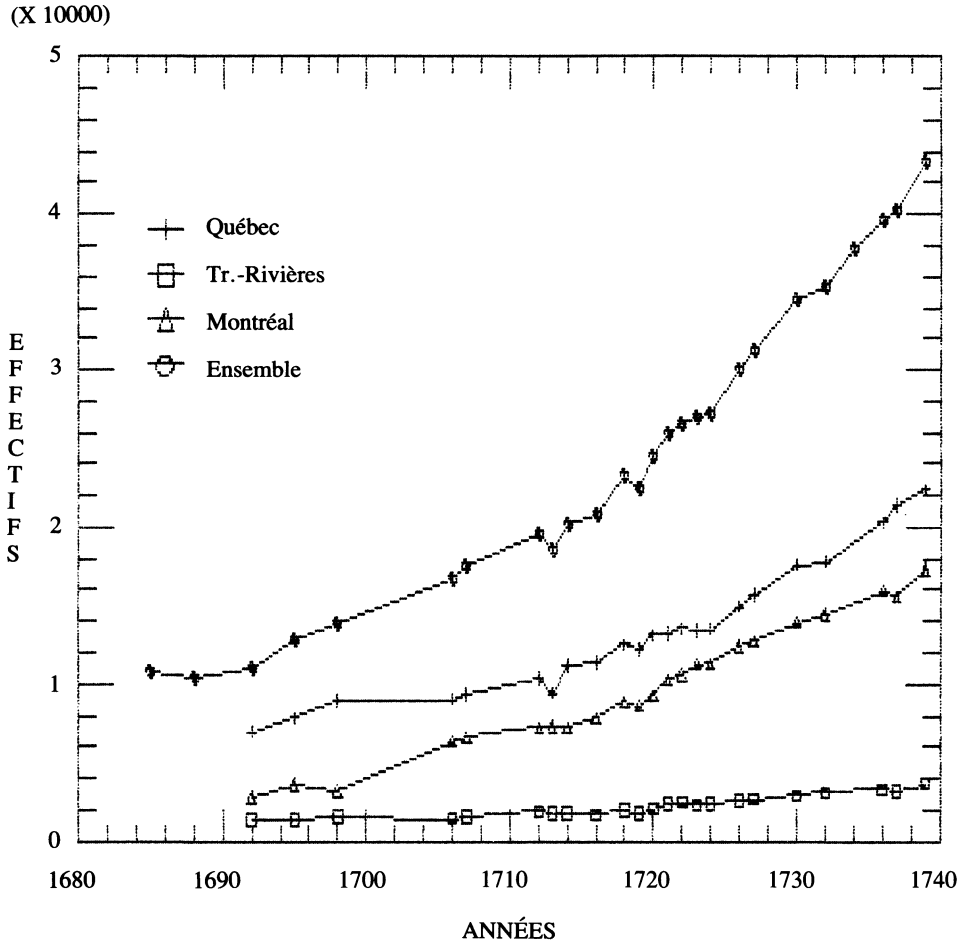

Source: appendice 1

quelques anomalies que révèle une analyse de détail. Malgré une forte croissance globale, nous notons qu'entre 1685 et 1739, le nombre des Canadiens baisse à trois reprises (en 1688, 1713 et 1719) et qu'il stagne en 1724. Bien évidemment, ces fluctuations pourraient n'être que le simple effet des crises de mortalité. Ainsi, la diminution de la popula-

tion observée entre les recensements de 1685 et de 1688 devrait fort possiblement résulter de l'épidémie de typhus qui s'est abattue sur la Nouvelle-France en 1687. Cependant, cette explication, plausible pour le recensement de 1688, devient caduque pour les dénombrements de 1713, 1719 et 1724 qui n'ont pu être affectés à ce point par les épidémies de 1703 et 1714. Aussi nous faut-il croire, au moins pour ces années où la population n'augmente pas, que les dénombrements soient probablement erronés.

En décelant ainsi la présence de trois recensements défectueux, on a, en quelque sorte, prouvé qu'il existe des erreurs, sans pour autant en dire la cause ni la nature. En effet, la lecture des effectifs recensés ne révèle d'aucune façon les variations des erreurs de compte entre les différentes catégories de population. C'est pourquoi il est nécessaire de poursuivre cette critique de la qualité des données par l'analyse de l'évolution de la population selon les trois critères suivants: le lieu d'enregistrement, le sexe et l'âge des recensés.

Comparée à celle de l'effectif global, l'évolution de la population recensée par gouvernement paraît beaucoup moins régulière, même si dans l'ensemble l'augmentation du nombre des habitants se maintient pour les trois régions administratives. En nous reportant à la figure 1, on constate effectivement que ce sont en moyenne plus de cinq baisses qui interrompent la tendance ascendante de chacune des sous-populations. Cependant, à l'encontre de l'analyse précédente, ces accidents ne sont pas tous à considérer comme des anomalies, puisqu'en plus des pointes de mortalité, ils peuvent se justifier par un autre phénomène bien plus perturbateur, celui des migrations inter-régionales. Ainsi, il est tout à fait possible que la plupart des petites fluctuations observées pour la région de Trois-Rivières résultent des migrations de la population vers les gouvernements de Montréal et de Québec. Cette explication devient toutefois beaucoup plus hasardeuse lorsqu'on envisage les fortes baisses qui touchent les régions dont le bilan migratoire est positif. Il est en effet pour le moins improbable que les diminutions du nombre des habitants du gouvernement de Montréal, qui surviennent en 1698 et en 1737, ou encore que la stagnation démographique de la région de Québec entre 1698 et 1706, puissent être provoquées par le courant migratoire interne, puisque c'est précisément en direction de ces deux zones qu'il s'effectue[28]. C'est dire que cette contradiction nous incite à nouveau à soupçonner l'erreur d'enregistrement, au moins pour les années où la population des gouvernements de Québec et de Montréal ne croît pas.

[28] Sur le thème des migrations internes en Nouvelle-France, consulter Jacques Lavigne, *Mesure des migrations au Canada sous le Régime français*, mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal, 1974.

Ces nouvelles anomalies ne sont cependant pas qu'une présomption d'erreur de plus, versée au dossier de la qualité des recensements. Elles confirment surtout que les omissions de déclaration ne se produisent qu'exceptionnellement à l'échelle de l'ensemble de la colonie. Des deux baisses relevées pour l'ensemble de la population, seule en effet celle de 1719 se retrouve dans l'évolution démographique des trois gouvernements, alors que la forte diminution de 1713 semble ne concerner que la population du gouvernement de Québec. Or, en disant que les erreurs de recensements n'affectent presque jamais les trois gouvernements à la fois, nous supposons implicitement que la qualité parfois défaillante des dénombrements provient davantage de la négligence d'une partie des autorités locales, chargées de collecter l'information, que d'une quelconque volonté falsificatrice des intendants. Donc, même si nous pouvons présumer de l'inexactitude d'ensemble de certains recensements, l'erreur de compte n'en reste pas moins un phénomène qui s'appréhende avant tout au niveau de la localité.

Des omissions sélectives

Une des méthodes généralement utilisées par les démographes pour évaluer la qualité des dénombrements est d'étudier la population recensée selon ses caractéristiques d'âge et de sexe. Les informations nécessaires à ce type d'analyse ne sont certes pas aussi détaillées qu'elles peuvent l'être aujourd'hui. Néanmoins les données, bien que parfois de nature assez grossière, permettent de reconstituer, pour chacun des deux sexes, le mouvement de la population selon deux grands groupes d'âges: les enfants de moins de 15 ans et les adultes ayant 15 ans et plus. Pour ce faire, on a dû supposer au préalable que le nombre des hommes mariés de moins de 15 ans est presque nul, ce qui d'ailleurs correspond assez bien à la réalité. Bien plus dangereuse est sans doute la limite d'âge de 15 ans. Contrairement au sentiment de précision que procure le chiffre, il est fort probable en effet que les populations du passé n'avaient pas une notion très précise de l'âge. La jeune personne recensée était inscrite avec les enfants de moins de 15 ans peut-être plus à cause de son allure physique qu'en raison de son âge exact. Aussi doit-on penser que les effectifs dénombrés dans chacune des catégories réfèrent davantage aux enfants et adultes tels que la société les concevaient à l'époque, qu'à des groupes d'âges clairement définis. Conscients de cette incertitude, nous avons cependant choisi, par souci de clarté, de conserver les formulations originales. Ces remarques prises en compte, on obtient alors l'évolution telle qu'indiquée au tableau 2.

Si l'on juge par rapport aux effectifs globaux, ces données paraissent d'une interprétation assez simple. L'étude de la population répartie selon le sexe et l'âge n'exige pas en effet que l'on considère, comme pour les analyses antérieures, l'impact de certains phénomènes perturbateurs sur les fluctuations accidentelles. Ainsi, une baisse brutale des

TABLEAU 2

Répartition de la population recensée* selon le sexe et l'âge déclaré entre 1692 et 1739

Année de recensement	Hommes − de 15 ans	Hommes + de 15 ans	total	Femmes − de 15 ans	Femmes + de 15 ans	total	Ensemble
1692	2 414	3 378	5 792	2 327	2 695	5 022	10 814
1695	2 872	3 933	6 805	2 513	3 183	5 696	12 501
1698	3 100	4 129	7 229	2 899	3 379	6 278	13 507
1706	3 928	4 727	8 555	3 923	3 942	7 865	16 420
1707	4 132	4 768	8 900	4 341	3 944	8 285	17 185
1712	4 793	4 943	9 736	4 738	4 712	9 450	19 186
1713	4 164	4 903	9 067	4 331	4 780	9 111	18 178
1714	4 583	5 339	9 922	4 723	5 104	9 827	19 749
1716	4 854	5 545	10 399	4 761	5 388	10 149	20 548
1718	n.c.	n.c.	11 573	n.c.	n.c.	11 412	22 985
1719	4 978	6 204	11 182	4 997	6 018	11 015	22 197
1720	5 052	6 971	12 023	5 249	6 536	11 785	23 808
1721	4 848	7 734	12 582	5 369	7 461	12 830	25 412
1722	5 037	7 953	12 990	5 464	7 687	13 151	26 141
1723	5 794	7 884	13 678	5 668	7 240	12 908	26 586
1724	5 798	7 913	13 711	5 728	7 293	13 021	26 732
1726	6 361	8 668	15 029	6 113	8 254	14 367	29 396
1727	6 776	8 784	15 560	6 590	8 563	15 153	30 713
1730	7 601	9 763	17 364	7 259	9 419	16 678	34 042
1732	7 941	10 135	18 076	7 532	9 446	16 978	35 054
1734	8 342	10 541	18 883	8 122	10 247	18 369	37 252
1736	8 841	11 253	20 094	8 609	10 474	19 083	39 177
1737	8 990	11 564	20 554	8 448	10 752	19 200	39 754
1739	9 364	12 655	22 019	9 300	11 606	20 906	42 925

* Non compris les gens d'Église.
Source: voir tableau 1.

effectifs qui n'aurait d'incidence que sur une des catégories de la population ne pourrait pas se justifier par une forte émigration, puisqu'à l'exception d'une migration continue et diffuse des hommes vers les territoires de l'Ouest et de quelques retours en France, aucun déplacement important et momentané ne s'est produit au cours du 18e siècle; pas plus d'ailleurs qu'elle ne s'expliquerait par une épidémie car, sauf dans le cas de la mortalité infantile, elle devrait frapper tout à la fois les enfants et les adultes, les hommes et les femmes. Autant dire, par conséquent, que toute invraisemblance devient presque nécessairement l'indication d'une erreur d'enregistrement.

À l'instar des courbes précédentes, les anomalies s'expriment par une diminution soudaine du nombre des recensés. Or, au tableau 2, la population des moins de 15 ans est la catégorie la plus affectée par ces accidents. Ainsi, entre 1720 et 1721, le nombre des garçons diminue sensiblement, pour reprendre sa progression dès 1722. De même, on remarque que la baisse de 1737, relevée dans l'évolution démographique du gouvernement de Montréal, est due à une chute temporaire des effectifs féminins de moins de 15 ans. Enfin, la baisse de 1713, déjà identifiée sur le précédent graphique, ne concerne en fait que la population infantile et juvénile. Au regard de toutes ces remarques, il nous faut donc admettre que la plupart des anomalies visibles proviennent d'un sous-enregistrement des enfants[29].

La population adulte n'est pourtant pas totalement épargnée par ces fluctuations. On note en effet une décroissance du nombre des adultes en 1723, ainsi qu'une stagnation relative des effectifs féminins entre 1730 et 1732. Un examen attentif des sources révèle cependant que la baisse de 1723, particulièrement forte pour les femmes, n'implique en réalité qu'une partie des adultes, les célibataires de plus de 15 ans. Aussi est-ce parmi les adultes, la population des célibataires, et plus spécialement des femmes célibataires, qui est la plus mal évaluée par les recensements. Même sans pouvoir établir de véritable règle, on peut donc admettre, au terme de cette analyse, que le sous-dénombrement, loin d'être uniforme pour toutes les catégories de la population, pénalise surtout les enfants et à un degré moindre les femmes célibataires.

Ces observations se trouvent partiellement confirmées par le calcul du rapport de masculinité effectué pour les deux groupes d'âges. L'examen de la figure 2 révèle des rapports anormalement élevés jusque vers le début du 18e siècle. En ce qui concerne les adultes, cette situation ne devrait être qu'une conséquence passagère du surnombre des hommes

[29] Des conclusions similaires ont été tirées par Serge Goudreau, *La population de Cap-Santé, de Deschambeault et de Grondines sous le Régime français (1679-1762)*, mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal, 1984, 64-66.

FIGURE 2

Évolution du rapport de masculinité selon l'âge déclaré aux recensements

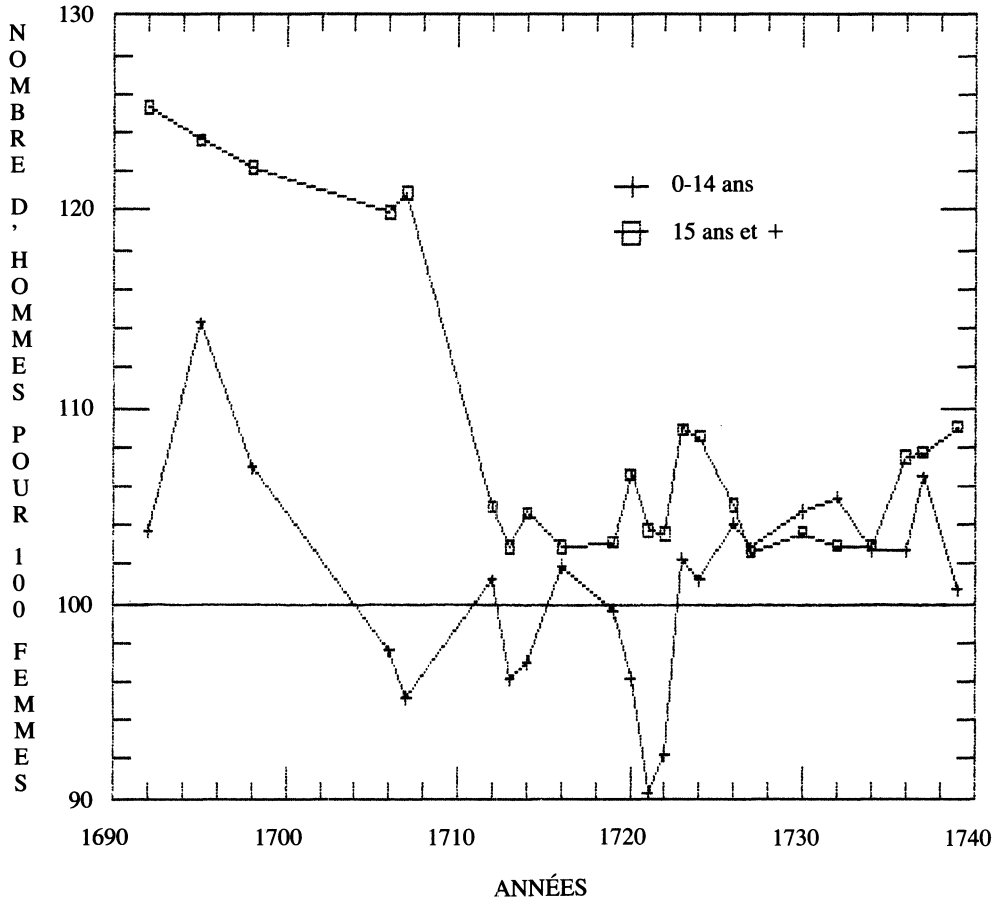

Source: appendice 2

aux débuts de la colonie. D'ailleurs, le rapport de masculinité des adultes tend, dès le dénombrement de 1712, vers une certaine stabilité autour de la valeur moyenne de 105,3. Cependant, lorsqu'on considère la population des moins de 15 ans, c'est-à-dire des enfants nés au Canada, les anomalies du rapport de masculinité ne peuvent alors refléter qu'une

sous-énumération d'un des deux sexes. Ainsi, les rapports de masculinité en 1695 et en 1698 signifient nécessairement un sous-dénombrement des filles, alors que ceux des recensements du début du 18e siècle suggèrent une sous-énumération des garçons de moins de 15 ans. Entre la fin du 17e siècle et 1723, le rapport de masculinité passe en effet à huit reprises en-dessous du niveau 100. Or, cette infériorité des effectifs masculins ne peut s'expliquer par le seul excédent des décès des jeunes garçons. Aussi pouvons-nous affirmer que si le sous-dénombrement est particulièrement important chez les enfants, ce sont les garçons qui, proportionnellement, sont les moins bien estimés. À partir du premier quart du 18e siècle, le rapport des moins de 15 ans se stabilise à son tour, à un niveau plus vraisemblable de 103,3. On remarque cependant que, pour les recensements de 1730, 1732 et 1737, le rapport de masculinité est anormalement élevé, nous incitant, cette fois, à suspecter une sous-énumération des filles de moins de 15 ans. Ainsi de façon assez inattendue, on constate que c'est la population féminine qui, au 17e siècle, a le plus souffert du sous-dénombrement, alors que la catégorie la moins bien dénombrée au siècle suivant semble avoir été les garçons de moins de 15 ans! Les diverses anomalies observées chez les enfants de moins de 15 ans pourraient s'expliquer par l'absence de certaines institutions d'enseignement dans les dénombrements; à moins qu'elles ne mettent en cause l'imprécision supposée de la limite d'âge. Auquel cas, une partie des enfants auraient pu être comptés parmi les adultes. Mais, il ne s'agit là que d'hypothèses qui demandent à être vérifiées.

ÉVALUATION DU SOUS-ENREGISTREMENT

L'étude détaillée des sources a certes signalé l'existence très probable d'un sous-dénombrement, ainsi que ses variations d'une catégorie de la population à l'autre. Cependant, au terme de ce constat, nous ne sommes toujours pas en mesure de dire si les dénombrements sont tous défectueux ni même de savoir, le cas échéant, à quel niveau se situe cette sous-énumération. Aussi devons-nous, pour répondre à cette question essentielle à toute analyse critique, tenter d'en évaluer l'importance.

Présentation de la méthode

Pour mesurer le sous-dénombrement, il faut tout d'abord estimer la population présente au moment de chacun des dénombrements. Or, cette démarche a pour postulat de départ qu'il y ait indépendance statistique entre les deux évaluations à comparer. Aussi, plutôt que d'avoir recours à la statistique officielle, nous a-t-il paru plus pertinent de partir de la technique du solde naturel cumulé, procédé qui n'a d'ailleurs été

envisageable que grâce à l'existence des registres paroissiaux depuis les origines du peuplement. L'approximation de l'effectif total de la population par le solde naturel cumulé contient cependant un certain nombre de biais perturbateurs. On constate ainsi que parmi les décès enregistrés se trouvent ceux d'immigrants, c'est-à-dire de personnes dont on n'a pas l'acte de baptême. Aussi, en soustrayant les décès de Canadiens et d'immigrants des seules naissances canadiennes sous-estime-t-on le véritable accroissement naturel. Cette sous-estimation est alors égale au nombre des immigrants établis décédés. De plus, le cumul du solde naturel ne tient pas compte des immigrants (établis ou non) toujours présents à la date de l'estimation, puisque ceux-ci ne sont pas identifiés par leur naissance. La différence entre les baptêmes et les sépultures sous-évalue donc l'effectif réel de la population du nombre des immigrants présents lors du recensement. Il existe enfin un biais, sans doute minime, qui surestime le nombre des Canadiens: celui provoqué par le départ à l'étranger d'individus nés au Canada.

Il ressort de ces considérations que l'on peut estimer l'effectif total de la population en ajoutant au solde naturel cumulé le nombre des immigrants arrivés depuis les débuts de la colonisation et qui n'ont pas quitté le Canada avant l'année choisie pour effectuer cette évaluation. Ce calcul peut être formulé de la façon suivante.

Nous appelons	Pt	: l'effectif de la population au temps t
	Po	: la population de départ
	SNC	: le solde naturel cumulé
	Nc	: les naissances de Canadiens
	Dc	: les décès de Canadiens
	Di	: les décès d'immigrants
	Im	: ensemble des immigrants
	Em	: ensemble des émigrants
	If	: ensemble des immigrants établis
	Df	: les décès d'immigrants établis
	Itp	: ensemble des immigrants temporaires
	Stp	: sorties d'observation des immigrants temporaires soit par retour soit par décès
	Ec	: émigrants canadiens
	Ef	: retours d'immigrants établis

Ainsi, nous disons que:

$$Pt - Po = SNC + \sum_{i=1608}^{t} [(If + Itp) - (Ec + Ef + Stp)]$$

Ce qui revient à écrire:

$$Pt - Po = \sum_{i=1608}^{t} [(Nc - (Dc + Df)) + (If + Itp) - (Ec + Ef + Stp)]$$

$$Pt - Po = \sum_{i=1608}^{t} [(Nc + If + Itp) - (Dc + Df + Ec + Ef + Stp)]$$

$$Pt - Po = \sum_{i=1608}^{t} [(Nc + Im) - (Dc + Di + Em)]$$

On retrouve alors, avec cette dernière expression, la formule classique du calcul d'une population à un moment donné, soit la soustraction des sorties (décès et émigrants) aux entrées (naissances et immigrants) ajoutée à la population de départ. Cependant, il est bien évident que, puisqu'on se trouve dans une situation de colonisation, la population de départ (Po) est nulle.

Ayant défini la méthode, il nous faut maintenant envisager les problèmes liés à son application. En ce qui concerne le cumul du solde naturel, on doit tenir compte des lacunes de l'enregistrement en corrigeant le nombre des naissances et des décès. Pour cela, on a retenu les évaluations établies par Hubert Charbonneau dans l'*Atlas historique du Canada*[30]. Les coefficients de correction du solde naturel sont les suivants:

Période	Naissances	Décès
1608-1679	1,20	1,95
1680-1699	1,15	1,65
1700-1709	1,12	1,45
1710-1719	1,12	1,30
1720-1729	1,06	1,15
1730-1739	1,06	1,10

[30] Hubert Charbonneau et Normand Robert, «Origines françaises de la population canadienne, 1608-1759», R. Cole Harris, dir., *Atlas historique du Canada*, I: *Des origines à 1800* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987), planche 45.

L'évaluation de ce qu'on appelle le solde migratoire suppose, quant à elle, que l'on connaisse le nombre des immigrants venus au Canada et celui de ceux qui en sont repartis. Or, aucune source ne permet de savoir à quelle date les immigrants temporaires sont retournés en France. Cependant, grâce aux travaux de Mario Boleda[31], on a pu déduire du nombre des immigrants temporaires ceux qui sont encore présents à la date de notre évaluation. Pour cela, on a dû faire une double hypothèse. Tout d'abord, il a fallu admettre que les immigrants temporaires ont séjourné en moyenne cinq ans au Canada. Ensuite, on a supposé une mortalité de ces immigrants durant leur séjour suffisamment faible pour être négligée. Cette dernière hypothèse est certes contestable, mais étant donné la faiblesse des effectifs en question, nous pensons ne devoir surestimer que très légèrement le nombre des immigrants temporaires encore présents au moment de notre évaluation.

Compte tenu de toutes ces remarques, on a estimé dans un premier temps la population totale au 1er janvier 1681 en additionnant au cumul corrigé du solde naturel l'ensemble des immigrants établis avant 1681, tels qu'identifiés par le Programme de recherche en démographie historique, et les immigrants temporaires arrivés entre 1676 et 1681. À partir de l'effectif ainsi calculé, on a ensuite ajouté les accroissements naturel et migratoire intercensitaires pour obtenir au total l'effectif de la population au 1er janvier de chaque année de dénombrement (voir tableau 3). Il ne reste plus alors qu'à calculer pour chacun des recensements anonymes un taux de sous-dénombrement, dont les résultats sont contenus dans le tableau 3.

Un enregistrement qui s'améliore

La population, telle que nous venons de l'estimer, est assez loin, il est vrai, de représenter le nombre exact de personnes qui résidaient à un moment donné au Canada. Les hypothèses formulées nous empêchent de prétendre à la vérité absolue des chiffres. Cependant, ces résultats n'en sont pas moins, à notre sens, l'évaluation la plus exacte que l'on soit aujourd'hui en mesure de calculer. C'est pourquoi nous pensons, même si les estimations de la sous-énumération ne sont pas tout à fait parfaites, qu'elles représentent l'indicateur le plus apte à nous renseigner sur la qualité d'ensemble de chacun des dénombrements anonymes.

Alors qu'une analyse critique des statistiques a permis de déceler la présence d'une dizaine de recensements défectueux, le calcul des taux de sous-dénombrement révèle que ce sont en réalité tous les dénombrements qui pèchent par défaut. Cette remarque, en dépit de sa

[31] Mario Boleda, *Les migrations au Canada sous le Régime français*, thèse de doctorat (démographie), Université de Montréal, 1983, 449 p.

gravité, ne doit pas toutefois nous inciter à porter un jugement trop hâtif. L'expérience actuelle des recensements nous apprend en effet qu'il est pratiquement impossible de dénombrer avec justesse la population d'un pays, aussi développé soit-il[32]. Autant dire par conséquent que si l'on veut juger de la qualité des recensements, il faut considérer l'importance relative de l'erreur de compte plutôt que son éventuelle présence.

TABLEAU 3

Nouvelles estimations de la population canadienne-française au premier janvier de chaque année de recensement

Année de recensement	Population recensée	Population estimée	Taux de sous-enregistrement (en %)
1681	9 699	10 077	3,8
1685	10 725	11 368	5,7
1688	10 303	12 060	14,6
1692	11 075	13 041	15,1
1695	12 787	14 329	10,8
1698	13 815	15 965	13,5
1706	16 742	18 842	11,2
1707	17 530	19 535	10,3
1712	19 508	22 457	13,1
1713	18 476	23 256	20,6
1714	20 100	24 014	16,3
1716	20 906	24 642	15,2
1718	23 326	25 971	10,2
1719	22 532	26 739	15,7
1720	24 494	27 666	11,5
1721	25 853	28 612	9,6
1722	26 594	29 530	9,9
1723	27 001	30 402	11,2
1724	27 181	31 328	13,2
1726	29 859	33 287	10,3
1727	31 184	34 355	9,2
1730	34 478	37 472	8,0
1732	35 407	39 346	10,0
1734	37 716	40 615	7,1
1736	39 612	43 686	9,3
1737	40 227	45 108	10,8
1739	43 384	47 909	9,4

Source: voir tableau 1.

[32] Voir à propos du recensement de 1976, *Qualité des données*, série 1: *Sources d'erreurs - Couverture* (Ottawa, Statistique Canada, 1980), 86 p.

Si on se reporte aux évaluations du tableau 3, on trouve alors, pour l'ensemble de la période, que c'est en moyenne 11,6% de la population de la Nouvelle-France qui échappent aux recensements. De prime abord, ce premier résultat peut paraître pour le moins inquiétant, car non seulement il confirme l'impression ressortie de l'examen critique des données, mais en plus il l'aggrave. Au regard de ce taux moyen, les dénombrements sont en effet bien loin de l'exhaustivité nécessaire à leur crédibilité. Il serait cependant vain d'essayer d'apprécier des dénombrements effectués au 18e siècle du seul point de vue de nos exigences contemporaines. Si l'on juge aujourd'hui qu'un recensement n'est pas de bonne qualité à plus d'un ou deux pour cent d'erreur, cela ne doit pas supposer qu'avec un taux d'omission de 10% les recensements de la Nouvelle-France soient automatiquement mauvais. Comparativement aux recensements d'autrefois, ces dénombrements semblent en fait ni meilleurs ni pires que bien d'autres réalisés à la même époque[33].

De surcroît, il est évident que le taux moyen a le désavantage de dissimuler les variations qui affectent le taux de sous-enregistrement d'un recensement à l'autre. Or, on note que le taux oscille entre un minimum de 5,7% et un maximum de 20,6%[34]. C'est dire alors que parmi les 26 dénombrements entrepris sous le Régime français, on trouve à la fois des dénombrements dont la qualité pourrait presque rivaliser avec celle des recensements actuels et d'autres, dont l'information paraît plus que douteuse. Des fluctuations aussi importantes de la qualité des recensements démontrent, par conséquent, qu'en dépit de leur médiocrité d'ensemble, les dénombrements du 18e siècle ne sont pas tous suffisamment mauvais pour être négligés.

Afin de nuancer notre appréciation initiale, nous avons considéré l'évolution du taux de sous-dénombrement entre 1685 et 1739, telle qu'illustrée à la figure 3. On peut alors clairement identifier trois périodes: la première (1685-1707) qui se caractérise par des dénombrements rares et de qualité moyenne, la deuxième (1712-1724) qui marque une intensification des recensements en même temps qu'une détérioration de la collecte, et enfin la période comprise entre 1726 et 1739

---

[33] À propos du recensement de 1765, un taux de 10% a été trouvé par Yves Landry dans son article «Étude critique du recensement du Canada de 1765», *loc. cit.* Michèle Massari estime, quant à elle, à près de 25% le taux d'omission d'un recensement français dans son article «Le recensement de l'an II à Sèvres», *Hommage à Marcel Reinhard: sur la population française au XVIIIe et au XIXe siècles* (Paris, Société de démographie historique, 1973), 439-444. Enfin, Raymond Roy a pu évaluer, pour les dénombrements anonymes de l'Acadie, un taux de sous-enregistrement oscillant entre 6 et 21%. Voir Raymond Roy, *La croissance démographique en Acadie de 1671 à 1763*, mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal, 1975, 28-35.

[34] Bien que le taux de 5,7% soit déjà très faible, on a pu remarquer que, lorsque le recensement était nominatif, le taux pouvait être plus bas encore. Ainsi, pour le recensement de 1681, on a calculé, selon notre méthode d'estimation, un taux de sous-enregistrement de 3,8%!

FIGURE 3

Évolution du taux de sous-dénombrement 1685 - 1739

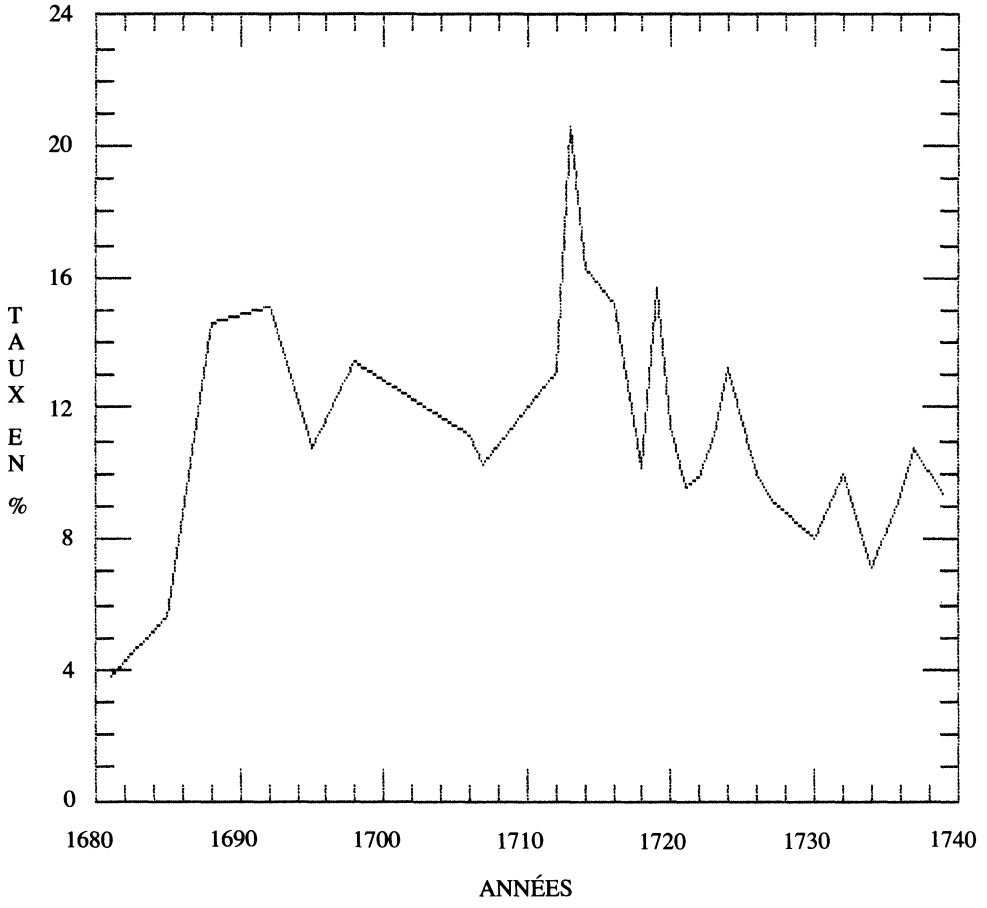

Source: tableau 3

qui, avec des dénombrements toujours nombreux, atteste d'une amélioration de l'enregistrement.

De manière générale, les recensements de la fin du 17e siècle ne sont pas d'une qualité très satisfaisante: le taux moyen d'omission dépasse alors 11%. Le dénombrement de 1685 est toutefois une excep-

tion importante à cette règle. Avec un taux de 5,7%, ce premier recensement est effectivement d'une qualité nettement supérieure à celle de tous les autres dénombrements. En dehors de ce constat, il nous est difficile de justifier une pareille différence. Mais peut-être ne faut-il y voir que l'effet de la nouveauté de l'opération. Quoi qu'il en soit, à partir de 1688, la qualité des recensements se dégrade brutalement en atteignant des taux de l'ordre de 15%. Cette tendance semble finalement se maintenir jusque dans la première décennie du 18e siècle, même si par ailleurs le taux tend à se rapprocher des 10%.

Avec l'augmentation de la fréquence des recensements, on assiste, entre 1712 et 1724, à une importante dégradation de la qualité de l'énumération. C'est durant ces années que l'on observe des taux d'omission supérieurs à 15 et même à 20%. Ainsi, les recensements de 1713, 1719 et 1724, pour lesquels on avait déjà suspecté une sous-évaluation de la population, présentent des taux d'omission de respectivement 20,6, 15,7 et 13,2%. Pourtant, cette dégradation de la qualité n'est pas le fait de tous les recensements de cette période. Parmi ces dénombrements particulièrement mauvais, on trouve en effet des recensements de qualité bien meilleure, comme ceux de 1718, 1721 et 1722 qui ont des taux inférieurs ou égaux à 10%. Aussi, avec un taux moyen de sous-enregistrement d'un peu plus de 13%, l'augmentation du nombre relatif des omissions se révèle-t-elle finalement assez légère.

La qualité des dénombrement ne s'améliore vraiment qu'après 1726. On constate en effet que les fluctuations deviennent à la fois moins nombreuses et d'intensité plus faible. De plus, il est à remarquer que, sur les huit recensements effectués durant ces années, la majorité (soit cinq recensements) ont un taux de sous-enregistrement inférieur à 10%, et que le taux le plus élevé n'excède pas 10,8%, en 1737. Cette volonté de mieux enregistrer la population est d'ailleurs suggérée par une note apposée au bas du recensement de 1734. Elle signale en effet que «ce Recensement a esté fait avec toute l'exactitude qui a esté possible et on le croit le plus exact qui ayt esté envoyé jusques icy»[35]. La pertinence de cette remarque est confortée par le taux de sous-enregistrement le plus bas du 18e siècle. Le recensement de 1734 n'a en effet omis d'enregistrer que 7,1% de la population, soit à peine plus que le dénombrement de 1685. C'est dire que les dénombrements ont acquis, dans le second quart du 18e siècle, une qualité qui, pour l'époque préstatistique, nous semble assez exceptionnelle. En somme, il apparaît que les recensements sont passés, au cours de cette dernière période, d'une qualité plutôt médiocre à un enregistrement plutôt satisfaisant.

[35] Archives nationales, collection G1-461, *op. cit.*, recensement de 1734.

CONCLUSION

L'analyse critique des données statistiques conjuguée à une méthode d'estimation du sous-enregistrement nous ont permis de démontrer que les dénombrements anonymes du 18e siècle sont loin d'être parfaits. Non pas que leurs lacunes résident tellement dans le mode de collecte des données. Les recensements contemporains font régulièrement la preuve de l'impossibilité toute technique à réaliser un enregistrement exhaustif. Mais si les dénombrements pèchent, c'est bien davantage par l'importance de leurs omissions. Il est bien évident que des recensements dont le sous-enregistrement dépasse les 10% pour atteindre parfois les 20%, ne peuvent être statistiquement fiables.

Cependant, si nous constatons que les dénombrements sous-estiment en moyenne d'environ 10% la population à recenser, ce n'est certes pas pour conclure à l'inutilité de ces sources[36]. L'histoire démographique de la Nouvelle-France est en effet encore trop incomplète pour qu'on se permette de négliger ce qui constitue en définitive un document de tout premier ordre pour l'étude de la population pendant la première moitié du 18e siècle. Par conséquent, si nous avons entrepris de dévoiler les défauts majeurs de ces recensements, c'est moins avec l'intention de dénoncer leur imperfection, que pour montrer combien leur exploitation, loin d'être une aberration de l'esprit, peut être, si elle est faite avec prudence et méthode, un des apports à l'histoire et à la démographie parmi les plus enrichissants.

[36] Les taux de sous-enregistrement ne sont, il est vrai, que des estimations. Cependant, il est fort probable que nous puissions, dans un proche avenir, bénéficier d'évaluations encore plus précises. Le PRDH projette en effet de dresser rétrospectivement des recensements périodiques de la population de la Nouvelle-France.

APPENDICE 1

Répartition de la population recensée par gouvernement entre 1685 et 1739

Année de recensement	Québec	Gouvernements Trois-Rivières	Montréal	Ensemble de la population
1685	n.c.	n.c.	n.c.	10 725
1688	n.c.	n.c.	n.c.	10 303
1692	6 948	1 354	2 773	11 075
1695	7 826	1 392	3 569	12 787
1698	8 981	1 590	3 244	13 815
1706	8 985	1 436	6 321	16 742
1707	9 341	1 592	6 597	17 530
1712	10 351	1 914	7 243	19 508
1713	9 445	1 769	7 262	18 476
1714	11 142	1 751	7 207	20 100
1716	11 385	1 688	7 833	20 906
1718	12 525	1 947	8 854	23 326
1719	12 182	1 757	8 593	22 532
1720	13 174	2 044	9 276	24 494
1721	13 232	2 348	10 273	25 853
1722	13 587	2 478	10 529	26 594
1723	13 411	2 318	11 272	27 001
1724	13 511	2 366	11 304	27 181
1726	14 956	2 561	12 342	29 859
1727	15 733	2 692	12 759	31 184
1730	17 609	2 939	13 930	34 478
1732	17 788	3 154	14 465	35 407
1734	n.c.	n.c.	n.c.	37 716
1736	20 298	3 347	15 967	39 612
1737	21 395	3 211	15 621	40 227
1739	22 373	3 670	17 341	43 384

Source: voir tableau 1.

APPENDICE 2

Répartition des rapports de masculinité selon l'âge déclaré aux recensements pour la période 1692 - 1739

Année de recensement	0 - 14 ans	15 ans et plus	tous âges
1692	103,7	125,3	115,3
1695	114,3	123,6	119,5
1698	106,9	122,2	115,2
1706	97,6	119,9	108,8
1707	95,2	120,9	107,4
1712	101,2	104,9	103,0
1713	96,1	102,6	99,5
1714	97,0	104,6	101,0
1716	101,9	102,9	102,5
1718	n.d.	n.d.	101,4
1719	99,6	103,1	101,5
1720	96,2	106,6	102,0
1721	90,3	103,7	98,1
1722	92,2	103,5	98,8
1723	102,2	108,9	106,0
1724	101,2	108,5	105,3
1726	104,1	105,0	104,6
1727	102,8	102,6	102,7
1730	104,7	103,6	104,1
1732	105,4	107,3	106,5
1734	102,7	102,9	102,8
1736	102,7	107,5	105,3
1737	106,4	107,6	107,0
1739	100,7	109,0	105,3

Source: tableau 2